

**Renouvellement partiel du Conseil de  
l'UFR Sciences du sport  
Collège Usagers**

-----

**Scrutin du 7 décembre 2017**

Proclamation des résultats

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté n° 280-15 en date du 13 novembre 2015 du Recteur de l'Académie de Poitiers, Chancelier des Universités de Poitou-Charentes, relatif à la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les Statuts de la Faculté des Sciences du Sport ;
- Vu l'arrêté électoral du 13 novembre 2017 portant renouvellement partiel du Conseil de FSS ;
- Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 7 décembre 2017 ;
- Vu l'avis favorable du Comité électoral consultatif en date du 11 décembre 2017 ;
- Vu l'ensemble des pièces et documents électoraux ;

**Article 1<sup>er</sup> : Examen des procès-verbaux :**

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeurs inscrits	1248
Nombre de votants	208
Nombre de bulletins blancs ou nuls	2
Suffrages valablement exprimés	206
Quotient électoral (nombre suffrages / nombre sièges)	41,2

Trois listes déposées et validées, ayant obtenu :

Listes	Nombre de voix	Répartition des sièges		
		Répartition à la proportionnelle	Répartition au plus fort reste	Sièges entiers
<i>Education et motricité</i>	124	3	0	<b>3</b>
<i>BDE Staps Poitiers</i>	50	1	0	<b>1</b>
<i>Staps antenne Angoulême</i>	32	0	1	<b>1</b>

**Article 2 : Proposition d'attribution des sièges :**

<i>Education et motricité</i>			
Paco Demazeau	Titulaire	Mélina Bello	Suppléante
Eva Moïni	Titulaire	Nathan Estevez	Suppléant
Hugo Burbaud	Titulaire	Marine Thaudiere	Suppléant

<i>BDE Staps Poitiers</i>			
Romain Sicart	Titulaire	Amandine Bon	Suppléante

<i>Staps antenne Angoulême</i>			
Inès Horeau	Titulaire	Aurick Madeux	Suppléant

**Article 3 : Proclamation – Election :**

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élus les candidats désignés à l'article 2.

**Article 4 : Affichage – Publication :**

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'UFR Sciences du sport et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 11 décembre 2017

Le Président de l'Université de Poitiers,

**Yves JEAN**

P/le Président de l'université  
et par délégation,  
Le Directeur des affaires juridiques

**Nirmal NIVERT**

